

Communiqué de presse, pour diffusion immédiate

Zurich, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

*Assemblée plénière de la Conférence centrale des 26 et 27 novembre 2021 à Zurich*

## **Engagement renforcé en faveur de l'aumônerie dans les services de santé et sur Internet**

***À partir de 2022, la Conférence centrale octroiera des fonds en vue de mettre sur pied un bureau de coordination œcuménique de l'aumônerie dans les services de santé et pour les activités d'aumônerie sur Internet. Cette décision ainsi que d'autres concernant les subsides financiers alloués aux institutions ecclésiastiques sur le plan national et régional figuraient au cœur de l'assemblée plénière de la Conférence centrale des 26 et 27 novembre 2021. En outre, Renata Asal-Steger a été réélue présidente à l'unanimité pour la période de mandat 2022-2023 ainsi que les cinq membres de la présidence de la Conférence centrale.***

## ***Élections de renouvellement pour la période de mandat 2022-2023***

Tous les deux ans, la Conférence centrale élit les membres de ses organes et ses représentant-e-s au sein d'autres organisations. Alors même que 30 délégué-e-s de la Conférence centrale sur un total de 50 faisaient partie d'un ou de plusieurs organes et que de nombreux expert-e-s devaient être élus, ce point à l'ordre du jour a été réglé rapidement, puisque la majorité d'entre eux étaient disposés à reconduire leur mandat pour une nouvelle période. Ont été réélus à l'unanimité en particulier Renata Asal-Steger comme présidente de la Conférence centrale ainsi que les cinq membres de la présidence.

## ***Cofinancement des tâches pastorales***

L'un des points principaux à l'ordre du jour de la dernière assemblée plénière de l'année porte toujours sur les décisions concernant le cofinancement des institutions ainsi que les projets suisses et régionaux de l'Église catholique. En 2022, le montant disponible à cet effet s'élève à 8,85 millions de francs. Avant que la Conférence centrale ne se prononce sur ces subsides, les demandes sont examinées par des groupes spécialisés, dans lesquels siègent deux représentant-e-s de la Conférence des évêques suisses (CES) et de la Conférence centrale ainsi que deux expert-e-s.

Cette fois-ci, les délégué-e-s de la Conférence centrale ont heureusement pu intégrer deux nouveaux projets dans le cofinancement. D'une part, un bureau de coordination œcuménique de l'aumônerie dans les services de santé (SeeliG) devra voir le jour en 2022. D'autre part, les activités d'aumônerie sur Internet ([www.seel-sorge.net](http://www.seel-sorge.net)) recevront un subside de fonctionnement à partir de 2022. Les expériences en lien avec la pandémie de coronavirus ont sans aucun doute contribué à l'approbation unanime de ces propositions, dont les projets étaient en discussion depuis un certain temps déjà. La Conférence centrale est en mesure d'allouer les moyens nécessaires à hauteur de 200'000 francs grâce aux efforts constants fournis par les organes depuis de nombreuses années en vue d'unir les forces et de libérer des fonds pour de nouvelles tâches, en effectuant des économies dans d'autres domaines.

### ***Vers une pastorale interculturelle***

Un point inscrit à l'ordre du jour portait sur l'état de mise en œuvre du concept global conjoint de la CES et de la Conférence centrale sur la pastorale des migrants. Le concept entend fondamentalement développer une pastorale interculturelle, autrement dit plus de « vivre ensemble » entre pastorale traditionnelle et offres spirituelles pour différentes communautés linguistiques. Selon la Conférence centrale et les organisations ecclésiastiques cantonales, une étape cruciale dans ce sens consiste à régler si possible à la base l'organisation et le financement de la pastorale des migrants. Les commentaires des délégué-e-s ont montré qu'une bonne communication ainsi qu'un processus systématique, au bénéfice de critères clairs et d'une coordination minutieuse, étaient indispensables à la réussite du projet.

### ***Évaluation des sites Internet des trois centres médias régionaux cath.ch, catt.ch et kath.ch***

Cinq ans après la création des trois centres médias régionaux, leurs trois sites Internet ont été soumis à une évaluation externe en 2021. Celle-ci consistait en un sondage effectué auprès des utilisateurs et utilisatrices, une appréciation de la qualité des sites Internet par seize expert-e-s ainsi qu'en une évaluation scientifique des reportages aux jours de référence sélectionnés. La CES et la Conférence centrale avaient attribué ce mandat d'évaluation au centre de recherche fög (Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft) de l'Université de Zurich. Les résultats sont désormais examinés par le groupe spécialisé compétent CES / Conférence centrale et les centres médias. Il s'ensuivra une information au sujet des conséquences sur le développement de l'offre.

Dans ce contexte, la gestion des controverses sur la ligne éditoriale de kath.ch a fait l'objet d'un débat approfondi. Les organes compétents statuent actuellement sur la suite de la procédure ainsi que la mise en œuvre d'une médiation.

### ***En chemin ensemble pour renouveler l'Église et préparation du Synode des évêques sur le thème de la synodalité***

Le processus « En chemin ensemble pour renouveler l'Église » décidé par la CES en 2019 et initié en 2020 s'inscrit dans un contexte plus large depuis l'annonce par le Pape François d'un chemin synodal mondial. Car le Pape François a en effet incité toute l'Église – dans les communes et les communautés sur place mais aussi au sein du Synode des évêques qui aura lieu en 2023 – à se pencher sur la communauté, la participation et la mission de l'Église sous le mot d'ordre « synodalité ». Depuis le début des deux processus, la Conférence centrale a souligné qu'à l'avenir, le chemin de l'Église ne saurait être que conjoint. La véritable synodalité est bien plus qu'une manière de vivre l'Église : elle requiert les structures et les processus correspondants ainsi que des droits de codécision contraignants ; elle concerne de ce fait également les corporations de droit public ecclésiastique.

### ***Appel clair à l'ouverture adressé à tous les êtres humains et à l'ensemble de leurs questions***

Dans son ouverture de l'assemblée plénière, la présidente Renata Asal-Steger a rappelé l'allocution de l'évêque de Rome. Il avait mis en garde contre l'interprétation erronée de l'Église comme « club exclusif » et exprimé la demande suivante : « Ouvrez les portes et les fenêtres, ne vous limitez pas à celles et ceux qui viennent à vous ou qui pensent comme vous, car ils ne seront que 3, 4, 5 %, pas plus. Faites-les tous entrer ! Sortez et laissez-les vous questionner, que leurs questions soient vos questions, mettez-vous en route [...] Ne vous découragez pas, préparez-vous à des surprises ».

La présidente de la Conférence centrale a ajouté : « Ce sont des paroles claires, qui permettent de reconnaître une nouvelle dynamique. Il est grand temps d'entamer ce processus, car depuis des décennies on se contente de parler et de se morfondre. D'innombrables individus entretemps se sont fatigués, se sont résignés, ont quitté l'Église. Désormais, le moment est venu de faire place aux actes. »

#### Information complémentaire 1 : avenir du financement ecclésial

Durant la partie thématique, Michael Marti (Ecoplan AG) a informé des résultats intermédiaires issus d'une étude sur l'avenir du financement ecclésial. Cette dernière constitue un projet conjoint de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) et de la Conférence centrale. Les résultats définitifs seront vraisemblablement présentés en janvier 2022. Après une discussion interne au sein de leurs commissions des finances, l'EERS et la Conférence centrale publieront les résultats et les premières conclusions autour du mois de février.

#### Information complémentaire 2 : répartition des subsides du cofinancement 2022 entre les domaines de tâches

Centres médias régionaux	CHF 2,3 millions
Tâches nationales pastorale des migrants	CHF 1,7 million
Offres de formation axées sur l'exercice d'une profession	CHF 1,6 million
Pastorale de la jeunesse	CHF 1,0 million
Offices spécialisés actifs à l'échelon des régions linguistiques	CHF 0,9 million
Offices spécialisés actifs à l'échelon national	CHF 0,8 million
Groupements d'adultes	CHF 0,2 million
Réserve pour rallonges / projets ultérieurs	CHF 0,3 million
Total	CHF 8,8 millions

Informations complémentaires sur le cofinancement : <https://www.rkz.ch/fr/ce-que-nous-financons/cofinancement>

#### Information complémentaire 3 : membres de la présidence de la Conférence centrale pour la période de mandat 2022-2023

- Renata Asal-Steger, présidente de la Conférence centrale et membre du conseil synodal de l'Église catholique romaine dans le canton de Lucerne.
- Franziska Driessen-Reding, vice-présidente de la Conférence centrale et présidente du conseil synodal de l'Église catholique romaine dans le canton de Zurich
- Roland Loos, vice-président de la Conférence centrale et vice-président du Comité de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud
- Stefan Müller, assesseur et président du conseil exécutif de l'Église nationale catholique romaine dans le canton de Glaris
- Thomas Franck, assesseur et directeur administratif de la corporation ecclésiastique catholique du canton de Saint-Gall
- Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale (voix consultative)

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale :

Tél. 044 266 12 01, e-mail : [daniel.kosch@rkz.ch](mailto:daniel.kosch@rkz.ch)